

Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Date de création: 21.06.2013

Date de révision: 06.03.2020

SDB download: www.isofloc.com/downloads

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial: isofloc LM, isofloc LF, isofloc L, isofloc LW, easyfiber, swissfloc

Autres identifications: Ouate de cellulose

Utilisations identifiées pertinentes du produit et utilisations déconseillées

Ouate de cellulose pour l'isolation thermique et acoustique de creux dans les toitures, les parois et les plafonds, pour la construction sèche et la construction en bois, ainsi qu'en combinaison avec des constructions en béton ou de maçonnerie. La mise en œuvre peut se faire à sec ou en additionnant une faible quantité d'eau. La mise en œuvre par machine ne peut être effectuée que par des entreprises spécialisées formées à cet effet. Ces applications ne constituent aucun danger pour l'homme, les animaux et l'environnement, pour autant que les mesures de protection proposées par la présente soient respectées. Toute autre application est déconseillée et n'est pas couverte par la présente fiche de données de sécurité.

Fabricant / fournisseur

Contact général: isofloc AG
Soorpark
9606 Bütschwil

Téléphone: +41 (0) 71 313 91 00
Téléfax: +41 (0) 71 313 91 09
E-Mail: info@isofloc.ch

Contact pour informations techniques: isofloc AG, département d'ingénierie d'application
Téléphone: +41 (0) 71 314 06 87

Numéro d'appel d'urgence: Pendant les heures de bureau (lu.-ve. 07:00-12.00/13.00-17.00)
Téléphone: +41 (0) 71 314 06 87

Numéro d'appel d'urgence Tox Info Suisse: Tel. : 145

2. Identification des dangers

Classification: Le produit n'est pas soumis à classement

Éléments de marquage: Les abréviations suivantes apparaissent sous forme de texte complet en section 16

H360FD Peut altérer la fertilité. Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
P210 S 8
P232 S 16
P260 S 22
P273 S 25
P280 S 38
P285 S 39
P391 S 61

Autres dangers

Le composant acide borique est repris dans la liste des candidats REACH pour les substances extrêmement préoccupantes (<http://echa.europa.eu/web/guest/candidate-list-table>). Des poussières peuvent se former lors de la mise en œuvre du produit. Les poussières peuvent irriter les voies respiratoires et augmenter le risque de lésions graves de voies respiratoires en cas d'inhalation répétée. Le produit est combustible et a été traité avec un produit ignifuge pour améliorer le comportement au feu. Un risque d'incendie en cas de contact avec une flamme nue n'est pas exclu. Éviter tout réchauffement permanent au-delà de 80°C car en cas d'accumulation de chaleur, un risque de feu couvant ou rampant n'est pas exclu. En raison de sa teneur en acide borique, le produit est affecté en Allemagne à la classe de pollution des eaux I et ne peut pas être rejeté dans les eaux de surface.

3. Composition / informations sur les composants

Caractérisation chimique

Fibres de cellulose à base de papier journal, sels minéraux (sels de métaux légers) et acide borique

Composant(s) contribuant au danger

Substance	Teneur	
Acide borique	< 5%	N° CAS.: 10043-53-3 N° Index.: 005-007-00-2 N° EG.: 233-139-2 Classé: Reproduction, catégorie 1B, H360FD SCL: C ≥ 5.5%

4. Premiers secours

Informations générales

Les soins médicaux ne sont pas requis

Inhalation

Supprimer la source d'émission de poussières et veiller à un apport d'air frais suffisant ou emmener la personne à l'air frais.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau

Contact avec les yeux

Enlever le cas échéant les lentilles et rincer abondamment à l'eau en gardant les paupières ouvertes, éviter de frotter les yeux à sec, consulter si nécessaire un ophtalmologue.

Ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau, consulter un médecin en cas de malaise.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Comme pour le papier /bois, adaptées à l'environnement.

Moyens d'extinction qui pour des raisons de sécurité ne doivent pas être utilisés

n.a.

Dangers particuliers résultant du produit

Le produit est combustible. Ne pas fumer et garder à l'écart des flammes nues. En cas d'incendie, émet des fumées comme avec du papier.

Conseils aux pompiers

Faire attention aux braises éventuelles comme avec du bois ou du papier. Ne pas rejeter les eaux d'extinction dans les égouts.

Équipement de protection spécial

Aucune mesure spéciale requise.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles

Éviter tout dégagement de poussière. Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des vêtements de protection et si nécessaire un masque de protection respiratoire, comme décrit en rubrique 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit dans les égouts, les eaux de surface ni les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage

Ramasser le matériel mécaniquement.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Garder le dégagement et la propagation des poussières aussi faibles que possible par des mesures hygiéniques appropriées. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Éviter les flammes nues. Lorsque les travaux sont terminés et avant toute pause, se laver soigneusement les mains et enlever les vêtements souillés. Lors de l'insufflation, porter un équipement de protection individuelle : filtre à particules P2 et P3 : casque avec ventilation assistée (casque Airstream selon EN 149), lunettes de protection, vêtements de travail fermés, gants. Garder hors de portée des enfants. Le produit mis en place dans les creux doit être scellé de manière étanche à l'air. Si le produit est soufflé à l'air libre, la surface peut être humidifiée avec de faibles quantités d'eau pour contrer le dégagement de poussière.

Conseils pour une manipulation en toute sécurité n.a.

Conseils sur la protection contre l'incendie et l'explosion

Les règles générales d'exploitation pour la protection contre l'incendie doivent être respectées.

Stockage

sec

8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle	TRGS 900 – Valeurs limites générale d'exposition aux poussières 3 mg/m ³ pour fraction alvéolaire, 10mg/m ³ fraction inhalable et acide borique 1.8 mg/m ³ (version 2020)
Fiches d'orientation sur la maîtrise pertinentes	SLF 200: aspiration locale SLF 240: postes de travail générant des poussières
Équipement de protection individuelle	Pas nécessaire
Protection respiratoire	En cas de poussière: masque de protection – filtre à particules selon DIN 3181; P 2 et P 3; casque avec ventilation assistée (casque AirStream selon EN 149). Utilisation de masques respiratoires : Filtre à particules P2 jusqu'à un maximum de 10 fois la valeur MAK Filtre à particules P3 jusqu'à un maximum de 30 fois la valeur MAK
Protection des mains	Non requis mais recommandé
Protection des yeux	En présence de dégagement important de poussières, des lunettes de protection s'avèrent utiles.
Protection du corps	Porter des vêtements fermés
Mesures d'hygiène	Se conformer aux mesures normales d'hygiène du travail

9. Propriétés physiques et chimique

Informations générales	Forme: solide, en vrac, fibreux Couleur: Typique, principalement grise Odeur: Caractéristique, faible
Informations sur la santé, la protection de l'environnement et la sécurité	Valeur pH(20°C): Aucune information disponible point de fusion: n.a. Comport. au feu CH : BKZ 5.3 selon VKF Groupe sur le comportement du feu RF2 Point d'éclair: 5 min (200°C), court 90°C, permanente 80°C Densité rel.: Selon l'application, 25 – 65 kg/m ³ Solubilité: n.a. Auto-inflammation: env. 280°C Décomposition: En cas d'incendie

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	Stable lorsqu'il est utilisé comme prévu
Matières incompatibles	Pour maintenir les propriétés d'isolation, protéger de l'humidité
Produits de décomposition dangereux	Inconnu

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques	Pas des données toxicologiques disponibles pour le produit. Les dossiers d'enregistrement au sens du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) sont disponibles contenant les données complètes. Ces données ont fourni les résultats ci-dessous déterminants pour la classification: 1. Toxicité pour la reproduction de l'acide borique: Effets nocifs pour la fertilité et tératogènes constatés lors d'expérimentation animale, après administration orale 2. Informations complémentaires: En cas d'exposition par inhalation à de l'acide borique, de l'oxyde de bore et des borates de sodium sur le lieu de travail, des irritations des voies respiratoires et des yeux ont été constatées.
--	--

Lorsqu'il est utilisé et manipulé conformément aux spécifications, le produit n'a aucun effet nocif sur notre expérience et les informations qui nous sont fournies.

12. Informations écologiques

Toxicité	Aucune classification pertinente écotoxicité environnementale
Mobilité	Absorption de liquides possible
Persistence et dégradabilité	n.a.
Autres effets néfastes	Aucune information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Code déchets	EAK 17 06 04 : Matériaux isolants autres que ceux couverts 17 06 01 ou 17 06 03. EAK 17 09 04 : [ak en Suisse] les déchets de construction mélangés et autres déchets de construction pollués (ak = autres déchets payants)
Précautions particulières	L'acide borique ne peut pas être rejeté dans les égouts.

14. Informations relatives au transport

Pas de marchandise dangereuse selon ADR/RID, IMDG-Code, ICAO-TI, IATA-DGR

15. Informations réglementaires

Classe de pollution des eaux	Le produit peut être attribué à WGK1 au total légèrement en danger pour l'eau (Classification personnelle)
------------------------------	---

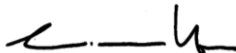
16. Autres informations

Libellé des mentions de danger et des conseils de prudence	H360FD Peut altérer la fertilité. Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. P232 Protéger de l'humidité. P260 Ne pas respirer les poussières. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des vêtements de protection/protection des yeux. P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. P391 Recueillir le produit répandu.
--	--

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cependant, l'information ne garantit pas les propriétés du produit et ne crée aucun droit contractuel. Quand réédité, cette édition devient invalide. Les changements par rapport à la version précédente sont marqués.

Département responsable	isofloc AG – Département d'ingénierie d'application Contact: David Stimm
-------------------------	---

Signé pour le fabricant et en nom du fabricant de:



Michel Alder, Manager
9606 Bütschwil, Suisse, 06.03.2020